



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis
est disponible en
[cliquant ici](#) ou sur
impots.gouv.fr

M RANCE ERIC AXEL PIERRE
5 VLA JEAN BAPTISTE LUQUET
75015 PARIS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 09 662 486 353
Référence de l'avis : 20 24 4060631 01
Numéro de contrat de prélèvement : P3 24 0064453 14
RUM* : FR46ZZZ005002P324006445314
Numéro de propriétaire : 087 R00082 P

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4321 MB2KHW
M RANCE ERIC AXEL PIERRE

PROP/INDIVIS 11143 MB2KHV
MME KINADJIAN ANDREE ANNE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2020**

1 004,00 €

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2020
directement sur impots.gouv.fr
ou en appelant le 0 809 401 401 *,
la somme à payer sera prélevée le 26/10/2020
sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.

Compte à débiter :

Numéro de compte : FR07 3000 2004 240X XXXX XXX9 V82

Titulaire : RANCE ERIC

Établissement teneur du compte : CL PARIS RUE DU BAC

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

* (service gratuit + coût de l'appel)

24004

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
TRESORERIE DU BUGUE
PL PRE ST LOUIS BP 49 - 24260 LE BUGUE
Tél : 05 53 07 20 99
 - pour le montant de votre impôt :
SDIF DE DORDOGNE - SARLAT LA CANEDA - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTALE-SARLAT
26 AVENUE DE SELVES - 24205 SARLAT LA CANEDA CEDEX
Tél : 05 53 31 59 00

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 24 DORDOGNE

Commune : 087 CASTELS ET BEZENAC

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	5,61 %	%	11,69 %	25,98 %	0,217 %	10,77 %	0,152 %	
	Taux 2020	5,61 %	%	11,69 %	25,98 %	0,214 %	12,30 %	0,185 %	
	Adresse	94A CANTERANNE							
	Base ①	1447		1447	1447	1447	1447	1447	
	Cotisation	81		169	376	3	178	3	810
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019	80		167	372	3	154	2		
Cotisations 2020	81		169	376	3	178	3	810	
Variation	+1,25 %	%	+1,20 %	+1,08 %	0 %	+15,58 %	+50,00 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2019	43,75 %	%	57,80 %	75,44 %	0,606 %	21,40 %	0,732 %	
	Taux 2020	43,91 %	%	57,80 %	75,44 %	0,607 %	21,20 %	0,898 %	
	Bases terres Non agricoles	76		76	76	76	76	76	
	Bases terres agricoles	4		4			5	4	
	Cotisations 2019	35		46	57		17	1	
	Cotisations 2020	35		46	57	0	17	1	156
	Variation	0 %	%	0 %	0 %	%	0 %	0 %	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base Collectivité						Droit fixe :		
La base communale des terres agricoles exonérée est de 1 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			38
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			1004
Références administratives : 240 51 021 004 087 087 K J									